

RABOY, Marc, *Occasions ratées. Histoire de la politique canadienne de radiodiffusion* (Montréal/Sainte-Foy, Liber/Les Presses de l'Université Laval, 1996), 569 p.

Fernande Roy

Volume 51, numéro 3, hiver 1998

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/005591ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/005591ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Institut d'histoire de l'Amérique française

ISSN

0035-2357 (imprimé)

1492-1383 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Roy, F. (1998). Compte rendu de [RABOY, Marc, *Occasions ratées. Histoire de la politique canadienne de radiodiffusion* (Montréal/Sainte-Foy, Liber/Les Presses de l'Université Laval, 1996), 569 p.] *Revue d'histoire de l'Amérique française*, 51(3), 455–458. <https://doi.org/10.7202/005591ar>

COMPTE RENDU

RABOY, Marc, *Occasions ratées. Histoire de la politique canadienne de radiodiffusion* (Montréal/Sainte-Foy, Liber/Les Presses de l'Université Laval, 1996), 569 p. Traduction de Pierre R. Desrosiers.

Il faut saluer cette traduction d'un bon livre paru en anglais en 1990 et qui avait d'abord été une thèse de doctorat en communications. L'auteur a utilisé une impressionnante masse de documents publics: rapports des multiples comités d'études ou commissions d'enquêtes, mémoires et comptes rendus d'audiences publiques, débats parlementaires entourant les diverses lois, documents d'organismes publics ou privés, comme la Société Radio-Canada, le CRTC, la Ligue canadienne de la radio, l'Institut canadien d'éducation des adultes, l'Association canadienne des radiodiffuseurs, etc. La radio et la télédiffusion, puis ce qu'on a plus tard désigné sous le terme plus compréhensif de communications, ont suscité au Canada de nombreux débats que l'auteur suit pas à pas, de 1928 à 1988; l'édition française comporte une postface qui prolonge la discussion jusqu'en 1996. L'index s'avère très commode.

La couverture paraît exhaustive et la perspective de l'auteur, très critique. Tout au long du livre, Marc Raboy martelle la thèse suivante: la confusion entre l'intérêt public et l'intérêt national a conduit à transformer la radiodiffusion en un instrument de politique étatique. «Au fur et à mesure de la construction du système, les intérêts sociaux et culturels ont été régulièrement subordonnés aux intérêts politiques et économiques; la dimension publique s'est constamment réduite, retirant à la radiodiffusion ses possibilités démocratiques.» (p. 15) Mais l'auteur conserve espoir, en ajoutant que «l'expérience canadienne a fait naître, concurremment aux modèles de radiodiffusion dominants, d'autres possibilités convaincantes qui constituent des exemples valables du rôle que peut jouer la radiodiffusion dans le changement social et la résistance culturelle». Cet espoir confine à l'utopie, mais l'auteur le sait, sans doute; le livre se termine, en effet, par une citation de Bertolt Brecht: «Si jamais vous trouvez tout cela utopique, demandez-vous pourquoi c'est utopique.» (p. 487)

La démonstration de la thèse principale est solide, malgré l'agacement que procure le classement plutôt manichéen des groupes d'intellectuels ou communautaires dans le camp des bons démocrates et des entrepreneurs privés dans ce-

[1]

lui des méchants capitalistes. L'État fédéral ou les gouvernements successifs rejoignent le plus souvent ces derniers, tout en poursuivant leurs propres intérêts politiques.

Dès ses tout débuts, la radiodiffusion a constitué un enjeu de société. La radiodiffusion sera-t-elle privée ou publique? La commission Aird conclut en 1928 en faveur d'un «service public», mais, déjà, l'orientation vers une radiodiffusion publique provient surtout de la question nationale: il faut protéger la culture canadienne de l'envahissement américain. Dans les milieux nationalistes canadiens, cette préoccupation a été et reste constante. Le point de vue du Québec est similaire; toutefois, c'est une autre culture, voire une autre nation qu'il tente de protéger de l'envahissement fédéral. Au début des années 1930, quelques provinces, dont le Québec, s'efforcent de faire valoir la compétence provinciale sur la radiodiffusion; peine perdue: après 50 ans de décisions judiciaires favorables aux provinces, le Conseil privé tranche en 1932 pour le fédéral. Après ce tournant du fédéralisme canadien, le Québec perdra toutes ses batailles constitutionnelles sur les communications, sauf celle de la télévision éducative. Avec la Société Radio-Canada (qui, au début, produit, diffuse et réglemente), le service public de radiodiffusion, puis de télédiffusion, sera canadien et centralisé, même avec deux réseaux, l'un anglais et l'autre français, longtemps plus négligé. Le gouvernement fédéral sera parfois tenté d'en faire un outil de propagande, c'est très net durant la Deuxième Guerre, par exemple, et Radio-Canada sera souvent critiqué dans les années 1960 et 1970 pour faire trop de place aux séparatistes.

Mais le public n'a pas chassé le privé, loin s'en faut. Les radiodiffuseurs privés sont présents dès le départ et ils ne cessent de s'insurger contre la tutelle et la compétition radio-canadiennes. Ils insistent sur la liberté d'expression et d'entreprise et ils se servent des sondages pour affirmer qu'ils rejoignent davantage l'intérêt public, i.e. l'intérêt du public. La loi de la radiodiffusion de 1958 les reconnaît comme égaux au secteur public et, tout en confirmant Radio-Canada dans ses prérogatives, confie la surveillance et la réglementation à un Bureau des gouverneurs de la radiodiffusion, qui, dix ans plus tard, sera transformé en un Conseil de la radio-télévision canadienne (CRTC). À l'arrivée de la télévision, les radio-télédiffuseurs privés sont bien en selle et ils le resteront, souvent grâce à l'évolution technologique. D'une part, les politiques sont régulièrement à la traîne de la technologie et, d'autre part, l'introduction des nouvelles techniques fractionne les auditoires et mine la notion de diffuseur public qui se basait sur un auditoire de masse. D'une décennie à l'autre, le volet économique des communications l'emporte de plus en plus sur son volet culturel.

Vers 1970, la question de la radiodiffusion s'est complexifiée: télévision éducative, systèmes câblés, technologie des satellites, apparition de nouveaux organismes comme l'agence Télésat ou de nouvelles institutions comme un ministère des Communications à Ottawa et à Québec. Cependant, les débats res-

tent fondamentalement les mêmes: la propriété publique ou privée, la liberté d'expression ou la mainmise sur l'information, l'étendue de la réglementation, la compétence constitutionnelle. Radio-Canada est accusé de ne pas remplir son mandat quant à l'unité nationale: son réseau anglais serait trop américanisé et son réseau français, trop québécois.

Au référendum de 1980, après avoir été tenté d'utiliser le système «public» pour la cause nationale canadienne, le gouvernement fédéral opte finalement pour la stratégie de laisser Radio-Canada faire du journalisme professionnel et couvrir la campagne des deux côtés. En fait, on a pris conscience qu'il était impossible d'imposer la propagande et le monopole d'État, Radio-Canada n'étant plus alors qu'un segment relativement étroit du monde des médias. Tranquillisé par les résultats, Ottawa va délaissier par la suite la question d'une politique de radiodiffusion nationale et «publique». L'auteur intitule le chapitre qui couvre les années 1980: «Éclipse de la radiodiffusion publique». La posface nous apprend que, de 1988 à 1996, le système de radiodiffusion a poursuivi sur sa lancée. La vague de néolibéralisme et la mondialisation des communications ont continué de remettre en question et de marginaliser le rôle de l'État. Les enjeux technologiques sont devenus encore plus déterminants avec la convergence de la câblodistribution et de la téléphonie. Selon l'auteur, les choses se sont détériorées sur plusieurs plans, à savoir «la place des services publics au sein du système, l'accès aux moyens de production, de diffusion et de réception, le niveau du débat public sur les grandes questions» (p. 491). L'industrie privée est maintenant dominée par des méga-entreprises, fruit de la concentration, le CRTC reste caractérisé par l'ambivalence, tandis que «Radio-Canada agonise» (p. 493).

Le public, au nom duquel on a si ardemment débattu dans l'histoire de la radiodiffusion, s'avère finalement un consommateur bien passif auquel on fournit un produit divertissant et peu exigeant, coûteux parce que bien figolé sur le plan technique, bref plus réussi quant à la forme plutôt qu'à la substance. Pourtant, ce devrait être un intervenant majeur: la présence active du public «est, comme l'écrit Marc Raboy, la seule garantie qu'apparaisse clairement le caractère démocratique des médias» (p. 506). Utopique, je vous disais...